Le projet d'itinéraires intercommunaux de promenades piétonnes et cyclistes De la communauté de communes du GRAND PARC

Les membres de VeloBuc invités à la commission municipale « circulations douces » de Buc ont reçu une copie du dossier : Le projet d'itinéraires intercommunaux de promenades piétonnes et cyclistes. Ce document comporte une trentaine de pages avec cartes et photos aériennes. Il ne mentionne ni ses auteurs, ni sa date de parution.

L'objectif de cette étude est d'esquisser des tracés entre les communes du GRAND PARC pour un usage mixte par les cyclistes et les piétons. Tout cela dans le contexte des enjeux environnementaux et du besoin d'encourager les circulations douces.

La méthode consiste en un inventaire de pistes existantes notamment sur des sentiers forestiers et des chemins agricoles. L'idée de base est de trouver plutôt des tracés pour des promenades (loisir) et rendre possible l'accès en circulation douce au parc du château de Versailles. Ainsi les auteurs arrivent à proposer des « boucles » pour lier les communes du GRAND PARC.

Commentaire de l'association VeloBuc

L'association VeloBuc félicite la communauté de communes du GRAND PARC d'avoir lancé une telle réflexion dans le but d'encourager les circulations douces. Notamment au niveau des promenades pédenstre, les randonnées à pied dans un but de distracton et de loisir, cette étude mérite toute notre considération et devrait être approfondie. L'étude est un bon complément aux propositions formulées dans le *Schéma directeur en circulation douce pour la ville de Buc*, élaboré par notre association. http://velobuc.free.fr/contributions.html

Or, le concept proposé de boucles en circulation douce risque de contourner les centres villes des communes, de rester à la périphérie et de passer à côté de points d'intérêt, surtout pour la vie au quotidien. Parfois il reste à préciser comment ces boucles proposées peuvent être atteintes à partir des zones de résidences ou des centres villes (p.e. depuis Buc village). L'étude n'a pas assez pris en considération l'effet du relife pour l'usage du vélo sachant que les cyclistes préfèrent les itinéraires les moins accidentés au niveau topographique (p.e. la liaison Buc-Versailles dans ce projet passe par les « sommets » au lieu de passer par des « cols »).

Le besoin en déplacements rapides et confortables au quotidien (écoliers, navetteurs, faire ses courses) n'est pas intégré dans les réflexions de ce projet du GRAND PARC. Le problème majeur, d'après VeloBuc, est que ce concept ignore les demandes importantes et prédominantes en circulation douce de notre secteur, à savoir des itinéraires directs et courts pour les déplacements « utilitaires » à pied et à vélo, en proposant une alternative à des déplacements nuisant à l'environnement.

L'association VeloBuc conteste par ailleurs fortement la position décrite dans cette étude qu'une politique vélo à l'échelle du territoire du GRAND PARC ne peut être visible qu'à moyen ou au long terme et qu'elle implique des infrastructures lourdes et coûteuses. Le contraire a été prouvée dans notre Schéma directeur mentionné ci-dessus. Les propositions de VeloBuc sont aussi réalisables dans d'autres communes que la ville de Buc, notamment le concept de la chaucidou (chaussée à voie centrale banalisée). http://velobuc.free.fr/kernfahrbahn.html

Ainsi, d'après VeloBuc, l'étude présentée par les communes du GRAND PARC mériterait d'être revue dans son concept de base pour arriver à

- Mieux exploiter le potentiel environnemental en initiant la circulation douce pour les déplacements quotidiens, et pas seulement pour les promenades du week end.
- Intégrer les possibilités peu coûteuses d'infrastructures en circulation douce réalisables à court terme.
- Prendre en compte les besoins des piétons et cyclistes en itinéraires directs et courts.

L'association VeloBuc se tient à votre disposition pour donner son soutien à ce travail urgent.